



Association Musique et Danse Pont Saint Martin

# FICHE D'INSCRIPTION MUSIQUE

## Année 2024 / 2025

Siret : 32289401500047  
Passage de la source  
44860 Pont Saint Martin  
Mail : musiquepsm@gmail.com

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le dossier d'inscription pour les cours de musique de l'année scolaire 2024-2025.

Les inscriptions auront lieu à Pont St Martin au 3eme Lieu et sur le site [www.amd-psm.fr](http://www.amd-psm.fr)

Nous vous remercions de **compléter lisiblement ce dossier** avant de nous le remettre, en particulier un numéro de téléphone ainsi que votre adresse de messagerie internet.

Comme chaque année, nous nous efforcerons de satisfaire vos demandes en matière de planning des cours tout en tenant compte de nos contraintes en termes de :

- disponibilité des salles
- disponibilité des professeurs
- planning des activités de l'association.

Les membres du bureau vous remercient par avance pour votre compréhension.

Les horaires de cours seront clôturés à la rentrée.

# FICHE D'INSCRIPTION MUSIQUE

Année 2024 / 2025

## Activités proposées

Plus d'information sur [www.amd-psm.fr](http://www.amd-psm.fr)

### Pratique d'instruments (Enfants, adolescent.e.s, adultes )

Piano

Trompette

Trombone

Saxophone

Flûte traversière

Batterie

Guitare classique

Guitare électrique

Guitare folk

Guitare basse

Banjo Irish Tenor et Bluegrass

Mandoline

Ukulélé

### Atelier d'éveil (De 0 à 5 ans)

### Découverte instrumentale (À partir de 6 ans)

### Formation musicale (Enfants, adolescent.e.s, adultes)

### Groupe (adolescent.e.s, adultes )

### Atelier de rythme (À partir de 7 ans)

## Tarifs

| MUSIQUE  | Age                             | Instrument                      | Éveil/FM | Groupe  | 2024/2025 |                    | Nb inscrits Minimum |
|--|---------------------------------|---------------------------------|----------|---------|-----------|--------------------|---------------------|
|  |                                 |                                 |          |         | Tarif     | Tarif Hors commune |                     |
| Ateliers d'éveil musical<br>(10 ateliers dans l'année)                                 | 0 - 5 ans                       |                                 | 45 min   |         | 150 €     | 187 €              | 8                   |
| Découverte Instrumentale<br>(Flûte, Trompette, Guitare classique, Batterie, Saxophone) | A partir du CP<br>(6 ans et +)  | 30 min<br>(Groupe de 3)         |          |         | 242 €     | 304 €              | Multiple de 3       |
| Formation Musicale   | A partir du CE1<br>(7 ans et +) |                                 | 1 heure  |         | 144 €     | 180 €              | 10                  |
| Instrument + Formation Musicale  | A partir du CE1<br>(7 ans et +) | 30 min<br>(Individuel)          | 1 heure  |         | 484 €     | 603 €              | 10                  |
| Instrument + Groupe Instrumental   | A partir de la FM5              | 30 min<br>(Individuel)          |          | 1 heure | 484 €     | 603 €              | 10                  |
| Instrument + Formation Musicale<br>(Niveau débutant)                                   | Adultes ou + de 15 ans          | 30 min + 15 min<br>(Individuel) |          |         | 577 €     | 721 €              |                     |
| Instrument seul<br>(Niveau confirmé)   | Adultes ou + de 15 ans          | 30 min<br>(Individuel)          |          |         | 391 €     | 489 €              |                     |
| Groupe Instrumental<br>(Niveau confirmé)   | Adultes ou + de 15 ans          |                                 |          | 1 heure | 180 €     | 227 €              | 5                   |
| Atelier de rythme<br>(10 ateliers dans l'année)  | A partir du CE1<br>(7 ans et +) |                                 |          | 1 heure | 100 €     | 126 €              | 5                   |

Adhésion Familiale Association Musique et Danse (par famille) : 16 €

Réduction pour inscriptions familiales multiples Musique : - 30€ pour 3 inscriptions // - 50€ pour 4 inscriptions et plus

# FICHE D'INSCRIPTION MUSIQUE

## Année 2024 / 2025

### NOTICE D'INFORMATIONS

#### I. Fiche d'inscription

*Une fiche d'inscription familiale pour la musique et une fiche d'inscription familiale pour la danse. Merci de signaler lorsqu'il y a inscription en musique et en danse (une seule adhésion familiale à régler).*

**Représentant légal :** Indispensable à renseigner lisiblement

**Adresse postale :** Elle nous est nécessaire.

**N° de téléphone, Email :** Un numéro de téléphone est indispensable, il ne sera diffusé qu'aux membres du bureau de l'association et aux professeurs. Il sert à vous joindre en cas d'évènement imprévu. Vous pouvez noter plusieurs numéros.

#### II. Pour que l'inscription soit effective, le dossier doit être complet

- **En cas de candidatures trop nombreuses** pour une activité ou un instrument **la priorité** sera donnée :
  - **Aux enfants, quelle que soit la date de l'inscription.**
  - Aux adhérents qui auront accepté de soutenir l'association et/ou respecté le règlement intérieur les années précédentes (pour les anciens adhérents)
- **La fiche d'inscription** totalement renseignée. La signature de l'inscription vaut acceptation du règlement de l'association.
- **Le règlement des cours et de la cotisation :** les chèques sont à mettre à l'ordre de l'association Musique et Danse (AMD). Nous acceptons les chèques vacances.

#### III. Vous gardez en votre possession

- La présente notice d'information et le règlement interne.
- Activités proposées et les tarifs

#### IV. Fournitures

- L'association ne prend pas en charge les frais d'achat des méthodes d'apprentissage, des partitions et des instruments.

# FICHE D'INSCRIPTION MUSIQUE

Année 2024 / 2025

## RÈGLEMENT INTERNE MUSIQUE ET DANSE

### Assiduité

L'inscription aux cours de l'association Musique et Danse est un engagement d'assiduité pour l'année complète. **L'association emploie des professeurs de danse et de musique, auxquels elle signe des contrats de travail.** Cela représente un engagement moral mais surtout légal auquel l'association ne peut se soustraire.

Tout nouvel adhérent **en section Danse** pourra bénéficier d'un cours d'essai. A l'issue de celui-ci, l'inscription sera effective, définitive et non remboursable.

### Remboursement

Pour la raison citée ci-dessus, si vous décidez de ne plus suivre les cours à quelque moment que ce soit dans l'année, il ne sera procédé à aucun remboursement. L'absence de certificat médical n'est pas un motif de remboursement. Seule la production d'un certificat de contre-indication permettra l'examen d'un éventuel remboursement.

### Calendrier

Un calendrier des cours et des événements vous sera distribué en début d'année. Conservez -le. Il indique en particulier les dates des éventuels rattrapages de cours.

### Référents

Les professeurs de l'association ont été répartis pour que chacun d'eux soit associé à un membre du bureau « référent ». C'est à ce « référent » en particulier que vous devez adresser toute demande d'information ou remarque.

### Inscriptions

Toute inscription après les dates prévues sera soumise à l'avis du Bureau AMD

### Certificat médical (élèves de danse seulement)

Un certificat médical de moins de 3 mois au 1<sup>er</sup> octobre de l'année en cours est obligatoire. Attention aucun élève ne pourra commencer les cours tant que le certificat ne sera pas remis à l'association.

### Absence

En cas d'absence d'un professeur, l'association fera tout son possible pour prévenir les élèves ou les familles par téléphone ou à défaut par affichage sur les portes des locaux. Mais le délai peut être court ou le professeur dans l'impossibilité d'avertir (accident, panne...).

**Les parents ou personnes accompagnant les enfants doivent donc s'assurer de la présence du professeur.**

Les professeurs et l'association ne peuvent être considérés comme responsables en dehors des salles de cours.

En cas d'absence de l'élève : pour les cours de musique essayer de prévenir le professeur s'il a souhaité vous communiquer ses coordonnées, ou le membre du bureau référent. Les professeurs se déplacent parfois pour un seul cours et parfois d'assez loin. Merci de leur éviter un déplacement inutile. Pour les cours de danse, essayer de prévenir le référent en cas d'absence prolongée.

### Représentations

Si l'élève s'engage à participer au gala de danse ou à l'audition de musique, il s'engage aussi à participer aux répétitions permettant de l'y préparer.

# FICHE D'INSCRIPTION MUSIQUE

## Année 2024 / 2025

### Coordonnées du représentant légal du ou des élèves inscrits

M Mme

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

#### Contact 1

#### Contact 2

Tél domicile : .....

Tél Portable : .....

Tél Professionnel : .....

Adresse Mail en Majuscule : .....

**Autorisez-vous la diffusion de vos coordonnées au sein de l'association?** OUI  NON

**Attestation de paiement demandée :** OUI  NON

**Utilisation de l'image de mon enfant ou de mon image par l'association :** OUI  NON

**Engagement associatif (non facultatif) :** Notre association est gérée par des bénévoles. Ils ont besoin d'aide ! Le choix d'un temps fort vous engage à aider l'association

Organisation Audition de Noël

Organisation Spectacle de fin d'année

Gestion Inscriptions Juin

**Gestion de l'association à l'année**

Je, soussigné(e) Mme, M ..... déclare avoir pris connaissance du règlement interne de l'association Musique et Danse et nous engageons, ma famille et moi, à nous y conformer.

Date

Signature

# FICHE D'INSCRIPTION MUSIQUE

Année 2024 / 2025

## Élèves inscrits

| Nom   | Prénom | Date de naissance | Cours - Atelier - Instrument | Montant     | Commentaire |
|---|--------|-------------------|------------------------------|-------------|-------------|
|   |        |                   |                              |             |             |
|   |        |                   |                              |             |             |
|   |        |                   |                              |             |             |
|   |        |                   |                              |             |             |
| <b>Adhésion familiale</b>   |        |                   |                              | <b>16 €</b> |             |
| Supprimer si l'adhésion a été réglée pour la danse                          |        |                   |                              |             |             |
| Réduction : - 30 € pour 3 inscriptions<br>- 50€ pour 4 inscriptions ou plus |        |                   |                              |             |             |
| <b>TOTAL</b>  |        |                   |                              |             |             |

## Règlements

| Chèques vacances détachés  |              | €             |                                     |
|--|--------------|---------------|-------------------------------------|
| Espèces  |              | €             |                                     |
| Chèques bancaires  |              |               |                                     |
| Merci d'utiliser vos chèques dans l'ordre croissant des numéros, et de reporter intégralement les numéros de chèque. |              |               |                                     |
| Banque   | N° du Chèque | Mois du débit | Montants ( <b>pas de centimes</b> ) |
|  |              | Octobre 2024  | €                                   |
|  |              | Novembre 2024 | €                                   |
|  |              | Décembre 2024 | €                                   |

Montant total réglé ..... €

Reste à devoir ..... €

Chèque caution en attente complément règlement ..... €